



HAL
open science

Interventions archéologiques dans les murs de l'abbaye bénédictine de Caunes-Minervois. Église et cloître méridional (1984-1991) : premier bilan

Olivier Ginouvez, Jean-Pierre Caser, Jean-Pierre Sarret, Arnaud Gaillard

► **To cite this version:**

Olivier Ginouvez, Jean-Pierre Caser, Jean-Pierre Sarret, Arnaud Gaillard. Interventions archéologiques dans les murs de l'abbaye bénédictine de Caunes-Minervois. Église et cloître méridional (1984-1991) : premier bilan. *Archéologie du Midi Médiéval*, 2010, Supplément 6 (1), pp.37 - 55. <10.3406/amime.2010.1955>. <hal-03738386>

HAL Id: hal-03738386

<https://hal.science/hal-03738386v1>

Submitted on 26 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Interventions archéologiques dans les murs de l'abbaye bénédictine de Caunes-Minervois. Église et cloître méridional (1984-1991) : premier bilan

Monsieur Olivier Ginouvez, Jean-Pierre Caser, Jean-Pierre Sarret, Arnaud Gaillard

Abstract

Initiated by the Service régional de l'Archéologie and the Conservation régionale des Monuments historiques, together with the Caunes-Minervois municipality, a synthesis of the archaeological data recorded during soundings recently performed within the abbey church and the southern cloister (VIIIth-XVIIIth c.) has been realized. Between 1984 and 1991, thirteen excavations concerned various sectors of the conventual group buildings : we do not take into consideration the interventions which took place outside, at the foot of the choir and near the bell tower and the porch. Each operation brought to light numerous remains ; mainly sections of walls, ground levels and graves, some of which belong to a phase of activity previous to the Romanesque period. Described in a more or less developed way in excavation reports kept in the scientific archives of the S. R. A., these elements had not until now been the object of a periodisation attempt concerning the whole site. No collation of the whole set of the surveys had also been undertaken.

Résumé

FRE: archéologie préventive, abbaye, église abbatiale, cloître, Caunes-Minervois

Citer ce document / Cite this document :

Ginouvez Olivier, Caser Jean-Pierre, Sarret Jean-Pierre, Gaillard Arnaud. Interventions archéologiques dans les murs de l'abbaye bénédictine de Caunes-Minervois. Église et cloître méridional (1984-1991) : premier bilan. In: Archéologie du Midi médiéval. Supplément n°6, 2010. L'abbaye et le village de Caunes-Minervois (Aude). Archéologie et Histoire. pp. 37-55;

doi : <https://doi.org/10.3406/amime.2010.1955>

https://www.persee.fr/doc/amime_1278-3358_2010_sup_6_1_1955

Fichier pdf généré le 27/06/2022

Interventions archéologiques dans les murs de l'abbaye bénédictine de Caunes-Minervois. Eglise et cloître méridional (1984-1991) : premier bilan

Olivier GINOUEZ *, Jean-Pierre CASER **, Jean-Pierre SARRET *
avec la collaboration d'Arnaud GAILLARD ******

A la mémoire de Tonton GIEULES et de Bernard DUDOT

Initié par le Service régional de l'Archéologie et la Conservation régionale des Monuments historiques, en concertation avec la municipalité de Caunes-Minervois, un travail a été consacré à la synthèse des informations archéologiques enregistrées au sein des sondages récemment ouverts dans le périmètre de l'église abbatiale et du cloître méridional (VIII^e-XVIII^e s.). Entre 1984 et 1991, treize points de fouille ont concerné différents secteurs de ces deux composantes de l'actuel ensemble conventuel : nous faisons abstraction des interventions réalisées au pied extérieur du chevet ainsi qu'aux abords du clocher et du porche.

Chaque opération a permis la mise au jour de nombreux vestiges ; principalement des tronçons de murs, des niveaux de sols et des sépultures qui relèvent pour certains d'une phase d'occupation antérieure à la période romane. Décrits de façon plus ou moins développée dans les pages des rapports de fouille déposés aux archives scientifiques du S.R.A., ces éléments n'avaient jusqu'à présent fait l'objet d'aucun essai de périodisation étendue à l'échelle du site. De même, aucun assemblage de l'ensemble des relevés n'avait été entrepris.

Mots-clés : archéologie préventive, abbaye, église abbatiale, cloître, Caunes-Minervois

La première fouille réalisée dans les murs de l'abbaye de Caunes-Minervois s'est déroulée durant l'été 1984 (fig. 1). Débutaient alors les travaux de réhabilitation des architectures médiévales et modernes. Les deux opérations jumelles participent depuis d'un projet dont la dernière pierre a été scellée dans le courant de l'année 2005. Plus de vingt ans, donc, durant lesquels le cahier des charges archéologique a été guidé par l'objectif de fournir les arguments nécessaires à l'adoption de certains partis de protection, de restauration et de restitution.

Les études les plus abouties ont eu pour cadre l'abside de l'église abbatiale et le cloître méridional ; c'est sur leurs résultats que nous nous arrêterons. D'autres actions, plus ciblées, ont touché les abords extérieurs du chevet roman, le rez-de-chaussée de la tour nord, et le devant du porche ouvert sur la place du Monestier (fig. 2).

Proportionnelle au nombre d'interventions, la somme de connaissances concernant l'histoire du site est aujourd'hui importante. Des étapes de cette histoire trouvent désormais un éclairage que les archives, pourtant nombreuses, ne suffisaient pas à fournir. Jusqu'alors inférées de la seule analyse stylistique de maçonneries, où de la confrontation des textes et du bâti existant, les modifications apportées au projet d'architecture initial trouvent une réalité parfois inattendue.

ABSIDE : PRINCIPAUX RESULTATS

Le sous-sol de l'espace qui abrite le chœur et le sanctuaire actuels a fait l'objet d'une investigation exhaustive (fig. 3). Achevée en 1990, l'enquête a débuté six ans plus tôt : au mois de juillet 1984, des travaux préalables à la mise en place d'un système de drainage révèlent la présence de vestiges archéologiques sous le pavement de

* UMR5140, Archéologue Inrap Méditerranée, 9 impasse du Picpoul, 34 500 Béziers. olivier.ginouvez@inrap.fr

** Archéologue bénévole, 1 boul. des Acacias, 11 000 Carcassonne. jean-pierre.caser@orange.fr

*** Ingénieur culturel, Chemin de la Côte 11220 Lagrasse. jp.sarret@wanadoo.fr

**** Contractuel INRAP Méditerranée, 54 rue de la Clamoux 11 000 Carcassonne. arnaud.gaillard@free.fr



Fig. 1 : Caunes-Minervois. L'abbaye. Plan général de l'enclos abbatial (D.A.O. : A. Gaillard, d'après Schmuckle-Mollard 1982).

marbre rouge et gris construit dans la seconde moitié du XVII^e siècle (Sarret 1984). Un dallage est repéré à une profondeur de 0,70 m sous le sol moderne. Immédiatement identifiée à la surface de circulation gothique, la structure est partiellement démontée afin de permettre la poursuite des observations. Un sondage est alors réalisé. Il permet de repérer une couche d'argile interprétée comme le niveau d'occupation romain.

Une véritable fouille archéologique ne se mettra en place que l'année suivante (Sarret 1985 ; Caser 1988, 1989, 1990, 1991)¹. Précédé de l'installation d'une pompe destinée à rabattre le toit de la nappe phréatique, un terrassement mécanique est immédiatement entrepris. Couvrant la totalité du périmètre semi-circulaire, l'exca-

vation atteint une profondeur de 2 m sous la surface de sol mauriste (auquel est substituée une dalle de béton). Une "crypte" archéologique est ainsi aménagée. Elle est aujourd'hui accessible par un couloir enveloppant le mur courbe de l'absidiole nord.

Les informations stratigraphiques enregistrées dans le courant des six interventions permettent de distinguer plusieurs séquences dans l'occupation des lieux (fig. 4). Ce phasage trouve ses principaux arguments dans les relations de chronologie relative que les différentes unités entretiennent les unes avec les autres. Nous verrons que les éléments propices à une datation plus absolue de certaines constructions (sols ou murs) font malheureusement défaut.

¹ Jean-Pierre Sarret sera le premier responsable de l'opération durant l'année 1985. Il passera ensuite le relais à Jean-Pierre Caser qui assurera la conduite de l'étude jusqu'à son achèvement en 1991.

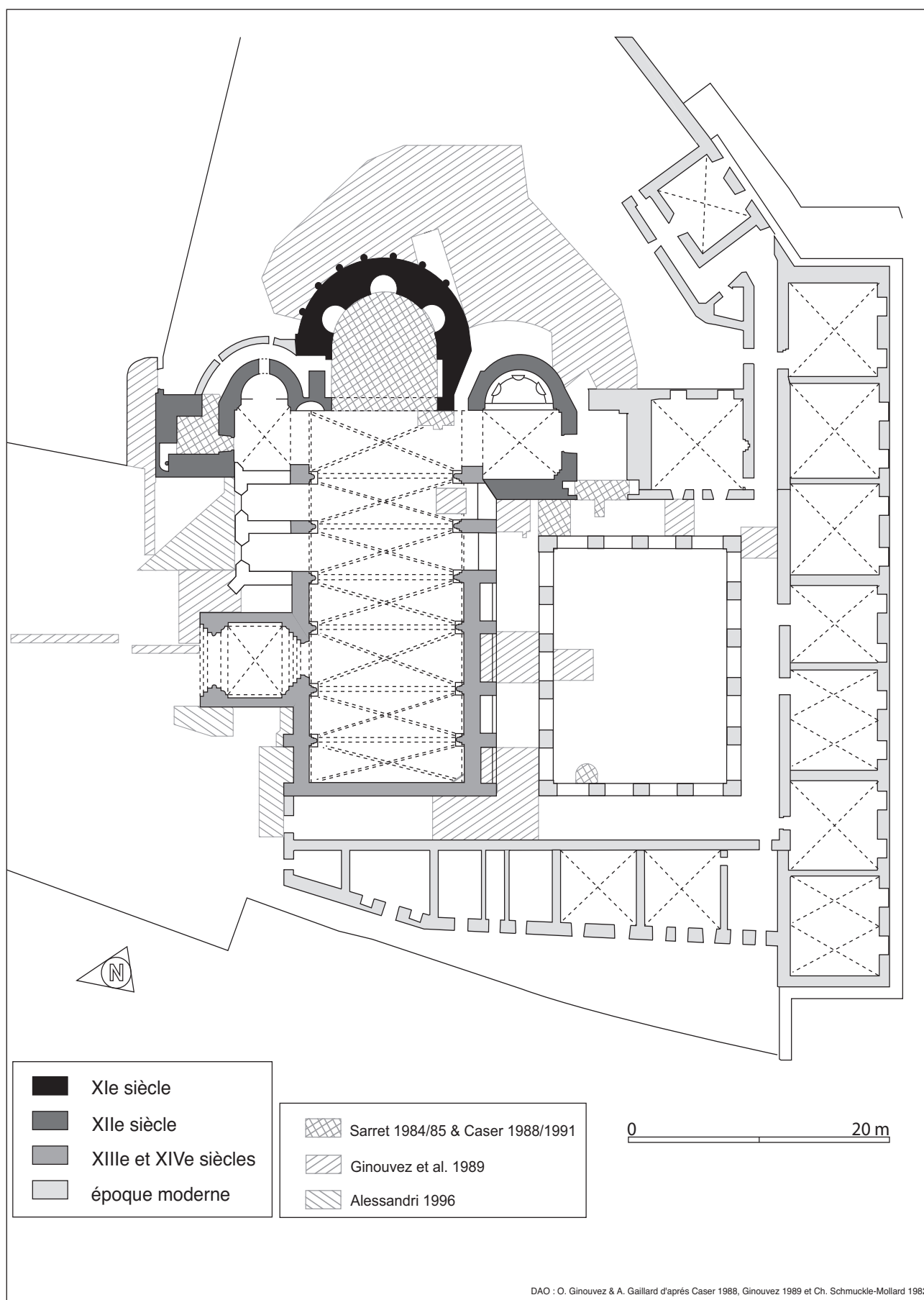


Fig. 2 : Caunes-Minervois. L'abbaye. Plan phasé des architectures conventuelles et localisation des secteurs de fouille ouverts entre 1984 et 1996 (D.A.O. : O. Ginouvez et A. Gaillard, d'après Caser 1988, Ginouvez 1989 et Schmuckle-Mollard 1982).

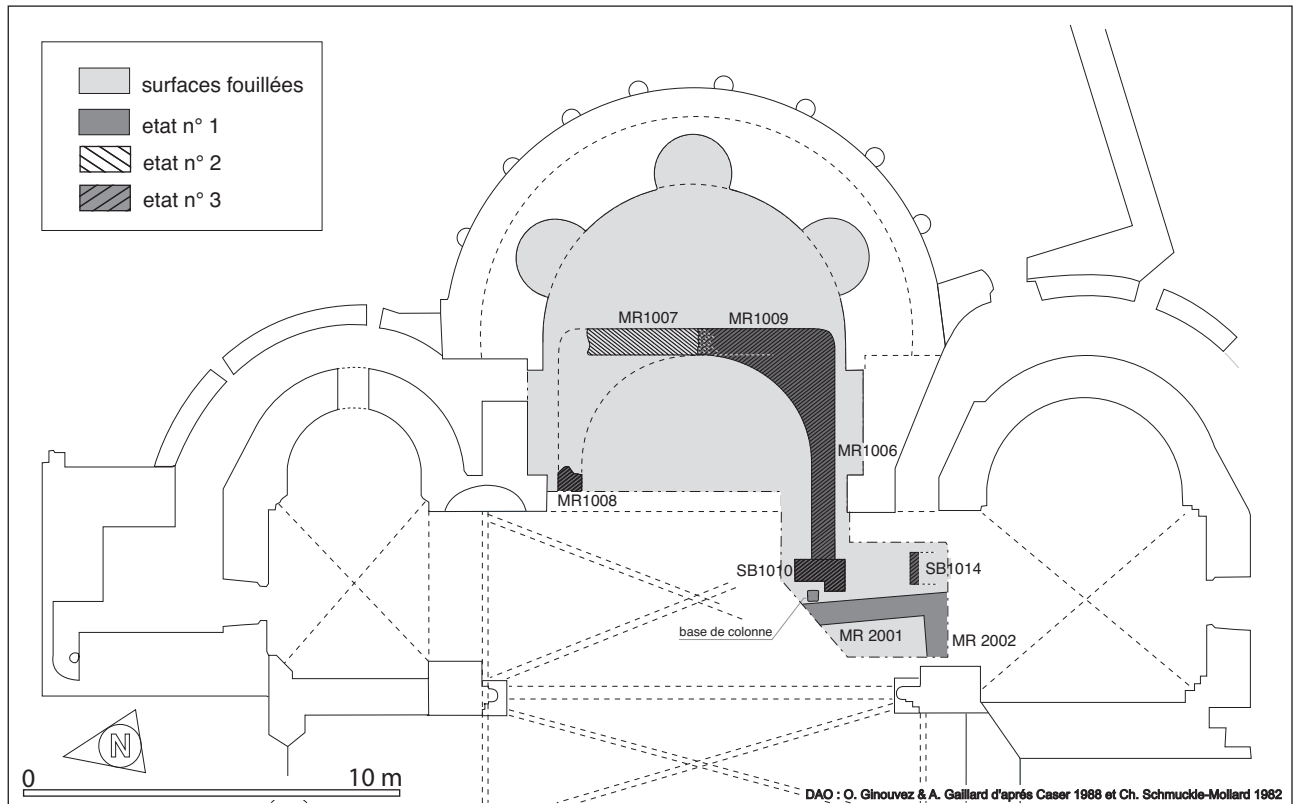


Fig. 3 : Caunes-Minervois. L'abbaye. Plan des maçonneries mises au jour dans les limites de l'abside et du croisillon romans (D.A.O. : O. Ginouvez et A. Gaillard, d'après Caser 1988 et Schmuckle-Mollard 1982).

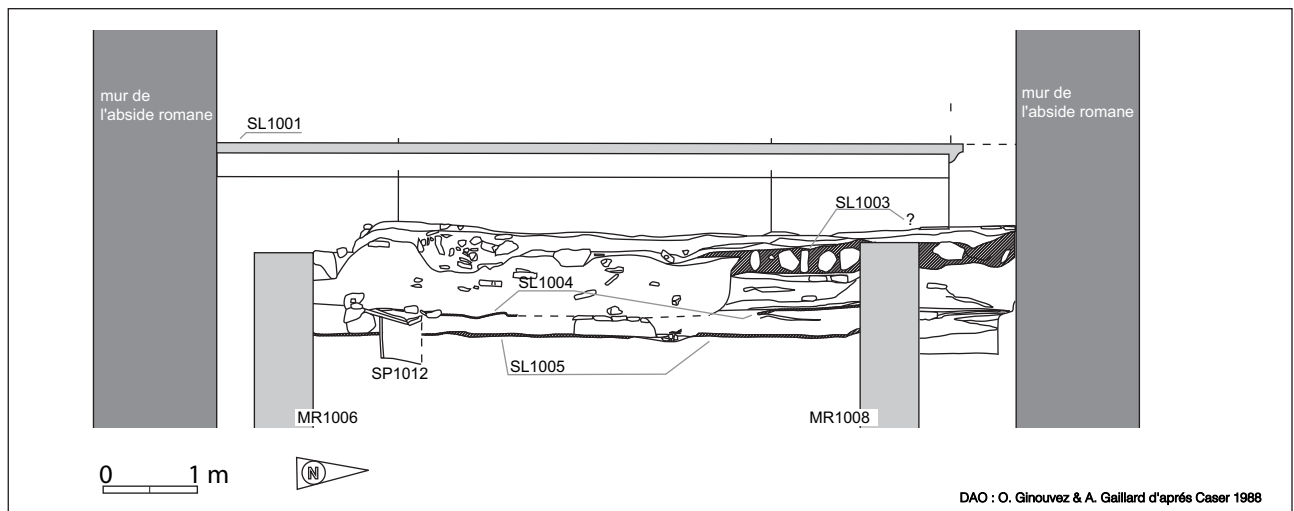


Fig. 4 : Caunes-Minervois. L'abbaye. Coupe stratigraphique intégrant les principaux sols et maçonneries exhumés dans les murs du chevet roman (D.A.O. : O. Ginouvez et A. Gaillard, d'après Caser 1988).

Phase 1 (chronologie inconnue)

En 1989, la fouille engagée dans le sous-sol du sanctuaire roman s'est développée sous le dallage moderne du croisillon méridional. C'est dans ce secteur qu'ont été exhumées deux maçonneries identifiées comme les plus anciennes parmi celles mises au jour dans cette partie du site.

Les deux ouvrages sont chaînés et dessinent l'angle d'un bâtiment dont l'orientation n'est pas conforme à

celle donnée aux architectures plus récentes. Observé sur une longueur voisine de 3,50 m, le mur nord-sud (MR2001) est large de 0,60 m. En l'état, il consiste dans un agencement grossier de blocs et moellons bruts liés par une terre argileuse. L'extrémité nord de la structure, voisine d'une base de colonne en marbre blanc, semble composée de deux pierres de taille (parpaings)². Le retour vers l'ouest (MR2002) a été mis au jour sur une longueur de 1,25 m ; sa largeur n'a pu être évaluée.

² Nous nous fions au plan intégré dans le rapport de fouille Caser 1990 ; aucune mention de ces pierres n'est donnée dans le commentaire stratigraphique afférent.

Dans l'état de la documentation (de nombreuses lacunes stratigraphiques doivent être déplorées), la restitution d'un croisillon pré-roman n'est pas convaincante, du moins sous cette forme; l'hypothèse a été parfois ouverte d'associer les vestiges au programme d'architecture dont participe le chevet plat exhumé plus à l'est.

La différence d'inclinaison entre les constructions concernées et le bâti environnant n'est pas rédhibitoire ; sont recensés plusieurs cas de croisillons non perpendiculaires au chevet de l'église qu'ils accostent : Saint-Michel-de-Cuxa, Notre-Dame-de-Lagrasse. C'est le développement du mur 2001 vers le nord qui constitue le principal obstacle à l'éventualité d'un transept ainsi configuré. La mise en œuvre n'a pas de contact physique avec la limite sud du chevet carolingien ; elle semble d'ailleurs se prolonger en direction du nord.

Une base circulaire en marbre blanc a été dégagée à proximité immédiate de l'équerre dessinée par les premiers murs³. (fig. 5). La pierre moulurée a été interprétée comme le pied d'une colonne chargée de souligner la retombée méridionale de l'arc triomphal pré-roman. Une relecture des données de fouille (les altimétries notamment) invite plutôt à associer l'artefact à la maçonnerie 2001 ; ce qui ne résout pas le problème de sa raison d'être.

Envisager l'antériorité des murs 2001 et 2002 sur le projet matérialisé par le chevet quadrangulaire repéré en 1985 pose la question de la chronologie et de la fonction des architectures⁴. Les textes nous apprennent que le site accordé à la fondation abbatiale de Caunes était jusqu'alors occupé par une *villa* dite de *Bufentis*. Il est par conséquent possible que les maçonneries décrites dans les lignes précédentes correspondent aux vestiges d'un bâti, quelconque, situé dans les limites de ce domaine foncier. L'état de la documentation est tel (plan parcellaire, relations stratigraphiques méconnues, mobilier absent), qu'il est malheureusement impossible de s'engager plus avant sur la piste de cette hypothèse qui n'en demeure pas moins vraisemblable⁵.

Phase 2 (VIII^e-X^e siècles)

Abstraction faite des murs 2001 et 2002, les plus anciennes unités stratigraphiques mises au jour sous le pavement moderne de l'abside (SL1001) consistent dans un tronçon de mur et dans un sol. Les constructions décrivent un état d'occupation dont le caractère actuel ne fait désormais plus de doute. Des remaniements interviendront rapidement qui s'inscrivent toujours dans un cadre chronologique antérieur à la mise en chantier du projet roman.

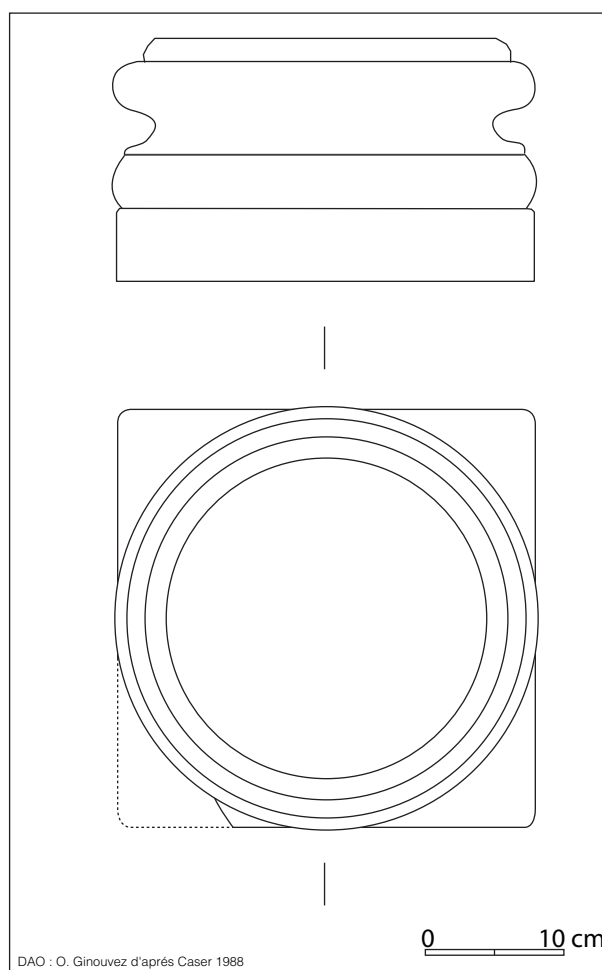


Fig. 5 : Caunes-Minervois. L'abbaye. Base de colonne en marbre blanc (D.A.O. : O. Ginouvez, d'après Caser 1988).

Etat des lieux

Trois murs maçonnés, relativement puissants, dessinent un espace de plan carré, largement ouvert sur son côté occidental (MR1006, MR1007, MR1008). Ainsi peuvent être sommairement décrits les vestiges aujourd'hui visibles dans la "crypte". L'ensemble s'identifie sans peine à l'extrémité est d'un bâtiment orienté.

Dotée d'angles extérieurs arrondis, la "pièce" mesure (dans œuvre) 6,25 m de large. Les élévations sont conservées sur une hauteur voisine de 1 m par rapport au sol le plus ancien⁶ ; les structures sont épaisses entre 0,62 m (au nord) et 0,70 m (à l'est).

Le plus ancien sol reconnu (SL1005) avoue une altitude inférieure de 2 m à celle du pavement mauriste déposé en 1984 (SL1001). Le revêtement originel n'a pas été conservé. Dallage, pavement ? Aucun indice ne

³ Diamètre extérieur : 31 cm ; diamètre approximatif de la colonne : 23 cm.

⁴ En 1990 deux murs ont été exhumés sous le sol du caveau moderne fouillé dans le sondage n° 11. Ils pourraient relever de la même phase d'occupation du site ; les arguments considérés sont certes fragiles. Ils consistent dans l'antériorité des vestiges par rapport au projet roman et dans la profondeur de leur enfouissement. Dans l'hypothèse où les ouvrages participeraient, effectivement, d'un même bâtiment, celui-ci pourrait être restitué du nord vers le sud sur une longueur minimale de 15 m.

⁵ Deux fragments de sarcophages en marbre du haut Moyen Age, dont un décoré d'un chrisme, ont été découverts en 1984 sous la forme de remplois mis en œuvre dans la structure du sol gothique de l'abside. Là encore, on ne peut que s'interroger au sujet de l'éventuel témoignage que les artefacts apportent sur l'occupation du site avant l'arrivée d'Anian et de ses compagnons.

⁶ L'absence de certaines portions d'élévation (notamment au nord) sera imputée aux terrassements mécaniques réalisés en 1985.

permet de s'engager sur une quelconque piste. Seule subsiste la fondation du sol disparu, sous la forme d'une couche de mortier de chaux conservée sur une épaisseur comprise entre 2 et 5 cm⁷. Aucun aménagement n'a été identifié qui puisse être associé à la surface de sol primitive. Une fosse de sépulture a été reconnue (SP1012) à l'approche du mur sud, mais l'excavation a été réalisée à partir d'une surface de sol postérieure (SL1004).

Essai de chronologie relative

La tentation sera forte de voir le sol 1005⁸ et le tronçon de mur oriental 1007 relever d'une même mise en œuvre. L'antériorité de la construction (arasée jusqu'à la fondation) sur les maçonneries qui ferment l'espace au sud est assurée (le côté nord a totalement disparu). Nous reviendrons sur ce point dans un autre paragraphe : composée de deux parements de blocs disposés suivant des assises liées par un mortier blanchâtre, l'arase de l'ouvrage est couverte par l'angle sud-est de la pièce carrée.

La morphologie de l'abside primitive n'en redevient que plus floue : il était convenu d'attribuer la courbe donnée au parement interne du chevet à un remaniement localisé. Il faut se résoudre à considérer que cette courbe est le fait d'une reconstruction généralisée dont participe également l'arrondi de l'angle extérieur (MR1009).

Que sait-on finalement du sanctuaire primitif, sinon simplement qu'il était doté d'un chevet plat ? Aucun argument stratigraphique n'existe à notre connaissance qui permette d'affirmer que la première abside était de même plan et dimensions que celle dotée d'un parement interne semi-circulaire. Les conjectures peuvent être d'ailleurs poussées jusqu'à se demander si les deux murs 2001 et 2002 présentés comme les plus anciens de la "crypte" ne peuvent pas témoigner d'un état architectural identique⁹.

Le parti d'un exhaussement rapide

Dans un deuxième temps (nous aborderons ultérieurement les questions de chronologie), un remblai enfouit le lit de mortier 1005 sous une couche de limons argileux épaisse de 0,32 m (SL1004). L'identification d'un nouveau sol (à tout le moins de sa couche de préparation) est d'abord inférée du caractère plan et horizontal de la surface créée par le terrassement. Elle l'est ensuite de la présence d'aménagements dont les plans d'apparition coïncident avec le sommet des argiles violacées. Une nouvelle fois, la surface de circulation ne conserve aucun vestige de sa structure.

Les aménagements en question sont deux sépultures à inhumation. Avant d'aborder leur description, il sera opportun de s'interroger sur les raisons qui ont pu conduire au remblaiement du premier niveau de fréquentation. Connaissant les problèmes récurrents d'humidité auxquels ont été confrontés les utilisateurs du site

(depuis la fondation jusqu'à nos jours), il sera tentant d'imputer le remblaiement au souci de freiner la remontée des eaux d'infiltration par capillarité. Le problème d'étanchéité déficiente, et la réponse qui lui a été apportée, ne sont pas sans évoquer ceux identifiés dans la galerie nord du cloître, dans le cadre d'une phase de fonctionnement plus tardive (cf. 3.2.).

Les couvertures de deux inhumations en coffres (orientées) affleurent effectivement les recharges de teinte lie-de-vin. Une seule a fait l'objet d'une fouille (SP1012). Distante de 0,80 m du parement du mur méridional, elle abritait deux squelettes - dont un sous la forme d'une réduction déposée aux pieds de la dernière inhumation¹⁰. De plan rectangulaire, le coffre est construit au moyen de dalles brutes en calcaire grisâtre.

Le parement courbe en question

Une maçonnerie courbe a été mise au jour dans les limites du chevet plat initial (MR1009). Dans un premier temps, sa présence a été attribuée à l'intention de ménager une abside semi-circulaire dans un bâti pré-existant dont le plan extérieur aurait été sciemment conservé. A bien y regarder pourtant, l'ouvrage (conservé au sud uniquement) ne semble pas limité à la simple adjonction de deux écoinçons en quart-de-rond ; autrement dit, il semble falloir réviser l'hypothèse ancienne d'un remaniement strictement interne qui aurait préservé la morphologie extérieure des élévations primitives.

L'observation des vestiges permet de conclure à l'homogénéité du massif de maçonnerie qui constitue l'angle sud-est de la pièce. Le mur méridional et son retour vers le nord (courbes comprises, à l'extérieur et à l'intérieur) semblent témoigner d'un même projet d'architecture qui se développait sur les trois côtés du périmètre. La nouvelle construction (puisque il semble s'agir réellement d'une reconstruction et non d'un simple remaniement) a été réalisée en lieu et place des installations caduques ; le nouveau mur de chevet (comme nous le proposons) se superpose au précédent, pour ce faire arasé et réutilisé comme substructure.

La largeur dans œuvre de la nouvelle abside est équivalente à 6,25 m. Les murs sont faits de blocs et de cailloux liés par un abondant mortier de chaux de teinte jaune-beige et disposés suivant des assises irrégulières à joints de lits grossièrement rectilignes ; aucune pierre taillée, pas même dressée, n'a été identifiée. A l'extérieur les joints ont été beurrés et donnent l'impression de plaques de revêtement localisées.

L'argumentaire susceptible d'éclairer la datation de la nouvelle abside est inconsistant ; il en était de même s'agissant des ouvrages attribués à la précédente séquence.

⁷ La nature de la strate sous-jacente à la maçonnerie n'est pas identifiée.

⁸ Le plus ancien parmi ceux exhumés dans le sondage n° 1.

⁹ Une nouvelle fouille serait nécessaire pour comparer les mortiers utilisés dans les deux secteurs de maçonnerie ; l'observation est impossible dans l'état actuel des vestiges.

¹⁰ Faute d'indice précis énoncé dans le rapport de fouille, cette structure sera datée des VIII-XIII^e siècles au vu des dernières typo-chronologies disponibles.

Dans la mesure où le sol contemporain du premier bâti (MR1007) a tout lieu d'être matérialisé par la forme de mortier 1005, il est tentant de conjoindre dans un même programme l'exhaussement du sol et la reconfiguration du sanctuaire, respectivement matérialisés par le sol 1004, et par les murs 1009 ainsi que 1006. En termes de chronologie, les travaux s'inséreraient donc entre la construction d'un lieu de culte initial (dés la fin du VIII^e siècle ?) et la mise en œuvre du grand projet roman. La proposition a été faite, par le passé, d'imputer le plan courbe de l'abside à l'invention des reliques des quatre saints martyrs et la nécessité coextensive de changer l'apparence du "vieux" lieu de culte (Bonnery 1989).

Sol pré-roman ou première surface de circulation postérieure à l'an mille ?

Dans un dernier temps, un sol (SL1003) vient couvrir le précédent état par l'intermédiaire d'un remblai épais de 0,40 m (Caser 1988)¹¹. La nouvelle surface de circulation se différencie des deux précédentes par sa structure maçonnée. Nous sommes en présence d'un radier, combinant blocs posés de chant et mortier de chaux. Le plan d'apparition de la construction coïncide avec la cote de dérasement des deux murs sud et nord du chevet préroman (MR1006 et MR1008).

A première vue la plate-forme est limitée par le mur nord du chevet carolingien. Entre ce même mur et le parement roman (distant d'à peine 1,10 m), le rapport de 1988 signale un niveau caractérisé par quelques pierres apparentes de teinte rouille (Caser 1988) - l'aménagement est à la même altitude que le sol 1003, mais aucune présence de mortier n'est signalée.

L'identification de ce lambeau de couche est lourde de conséquences et mériterait dans ce sens un retour sur le terrain. En effet, si le mur carolingien matérialise l'interruption de la plate-forme maçonnée, il est assuré que celle-ci a porté un sol fréquenté dans le cadre des élévations préromanes. Dans le cas contraire, si cette même plate forme outrepassa la limite du mur alto-médiéval et se développe jusqu'au contact du parement roman, la preuve est donnée qu'elle portait un pavement ou un dallage qui couvrait les maçonneries déjà "rabotées" du chevet carré. Le niveau de teinte rouille avec quelques pierres apparentes peut très bien correspondre à la suite du radier observé plus au sud et dont la structure et la couleur ont été modifiées par les eaux d'infiltration drainées par la partie basse du mur roman.

L'amorce d'un croisillon méridional ?

Les fouilles développées vers le sud-ouest en 1989 ont permis de mettre au jour la base du piédroit méridional d'un probable arc triomphal (SB1010). A ce stade là, les informations stratigraphiques manquent et l'on doit se contenter d'observations strictement afférentes à la structure des maçonneries.

Large de 0,56 m, le mur 1010, dont l'extrémité nord portait le piédroit de l'arc, déborde de 0,53 m et de 0,35 m les parements nord et sud du mur méridional du chevet préroman -en l'état de la documentation on ne sait si les deux ouvrages étaient ou non chaînés. A l'opposé du piédroit de l'arc, le mur retourne en angle droit vers l'ouest sur une longueur de 0,28 m, et s'interrompt en suggérant la présence originelle d'une baie. Le nouvel espace qui se dessine alors s'élargit de 0,30 m par rapport à la mesure dans-œuvre du chevet quadrangulaire ; la nef préromane serait donc large dans-œuvre d'environ 6.85 m.

Une pierre de taille identique à celle mise en œuvre dans le précédent piédroit est visible plus au sud (SB1014). Distant de 1,75 m de l'épaule entre le sanctuaire et la nef, elle témoigne d'une extension du bâti préroman dans cette direction. Il est difficile de ne pas songer à la restitution d'un bras de transept dont le mur nord serait greffé à la façade sud du chevet par l'intermédiaire d'une large baie.

Période romane (XI^e-XII^e siècles)

Le chevet actuel de l'église abbatiale est daté du XI^e siècle. Les historiens de l'Art s'accordent à voir deux états dans la structure de l'ouvrage : un premier niveau construit durant la première moitié du siècle (petit appareil aux joints rehaussés d'un filet rouge et colonnes engagées), un second niveau élevé dans le courant des cinquante années suivantes (petit et moyen appareil, pilastres et arcs en plein cintre). A l'intérieur, le premier niveau du mur courbe a également révélé la présence de joints de lits et joints montants soulignés de rouge. Dans le rapport de 1984 (Sarret 1984), il est stipulé que les traces peintes se développent jusqu'à une cote de -1,93 m par rapport à la surface de sol moderne (SL1001) ; à dix centimètres près cette cote est celle du plan d'apparition du sol en mortier (SL1005) identifié au premier sol du chevet préroman. On en déduira que le niveau de circulation situé à l'extérieur du chevet carré -niveau à partir duquel a été mise en œuvre l'élévation romane -était placé à la même altitude que la surface de sol originelle du sanctuaire.

Dans la première moitié du XI^e siècle, le mur de chevet de la nouvelle église abbatiale est donc venu envelopper le précédent ouvrage de plan carré, et les parements rehaussés de joints colorés ont été construits à partir d'un niveau de sol dont l'altitude n'avait visiblement peu évolué depuis la construction du lieu de culte précédent (fig. 6).

Mais que se passe-t-il ensuite à l'intérieur des murs ? Un remblai vient-il ou non combler l'interstice entre les murs romans et préromans ? Il est impossible de répondre avec certitude. Tout dépend en fait de l'interprétation de ce niveau avec quelques pierres apparentes de teinte rouille, évoqué dans les lignes précédentes. Si ce niveau est en effet le prolongement, vers le mur du XI^e siècle du

¹¹ Impossible de savoir si ces deux recharges sont autant de composantes d'un remblai unique et hétérogène, ou s'il s'agit de niveaux de fréquentation interstratifiés d'apports de terre anthropiques.

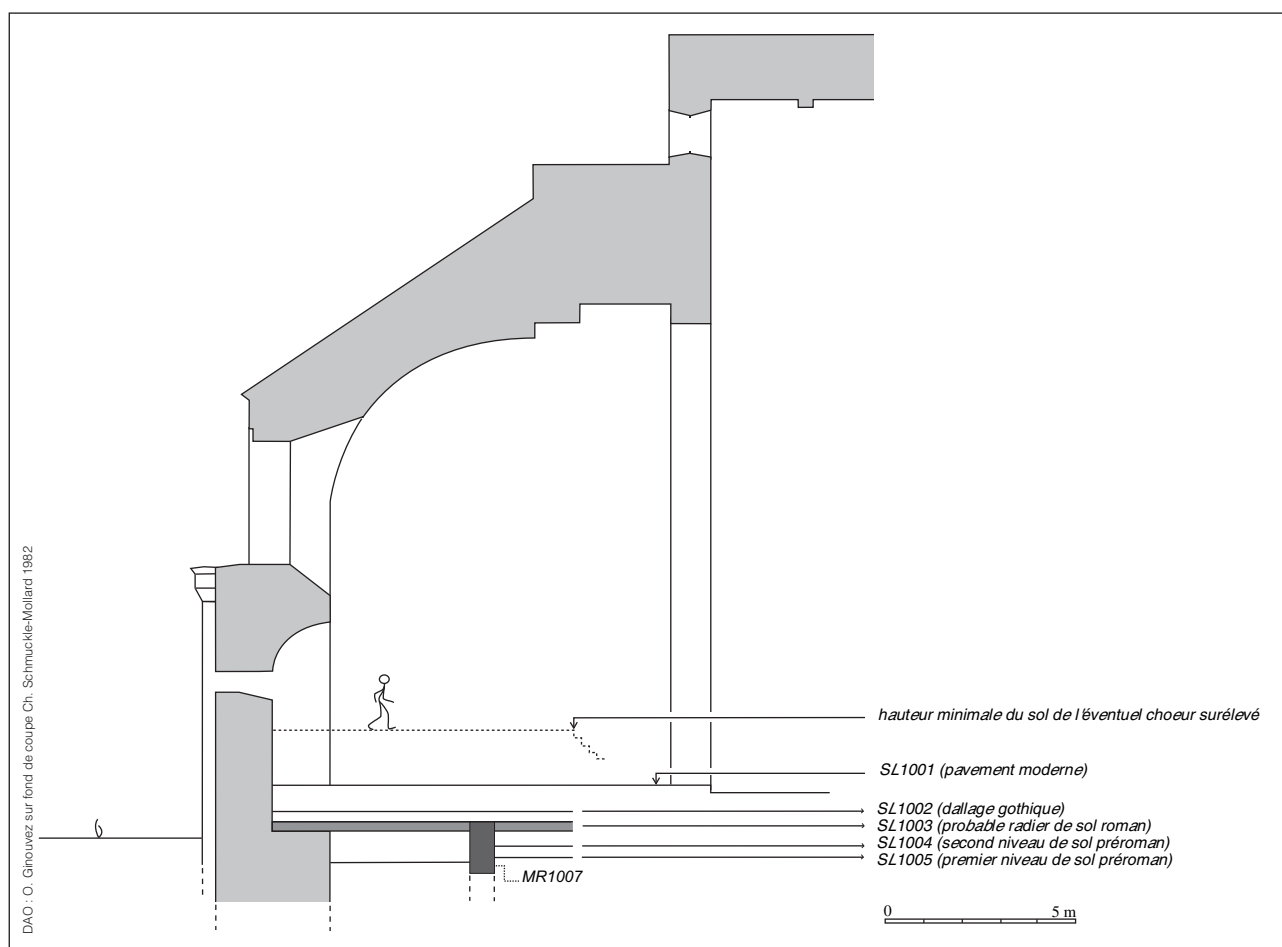


Fig. 6 : Caunes-Minervois. L'abbaye. Coupe schématique intégrant les faits stratigraphiques essentiels reconnus dans le sous-sol de l'abside romane (D.A.O. : O. Ginouvez sur fond de coupe Schmuckle-Mollard 1982).

radier repéré plus au sud dans les limites du chœur préroman (SL1003), nous pouvons en déduire 1) que la construction présente tous les indices d'un sol contemporain de l'élévation du chevet dans la première moitié du XI^e siècle ; 2) que la mise en œuvre de la plate-forme de maçonnerie a été précédée d'un remblaiement du périmètre interne du chevet précédent et de l'espace compris entre ce dernier et le nouvel ouvrage semi-circulaire.

Crypte ou pas crypte ?

Lors de la construction du chevet roman, un chœur surélevé enveloppe les vestiges de l'abside précédente alors transformée en crypte¹². Concernant cette assertion publiée à plusieurs reprises (Durliat 1987 ; Bonnery 1989), nous ne nous permettons que de juger le fondement archéologique.

Dans l'état d'un dossier stratigraphique, dont les lacunes chronologiques et interprétatives ont été évoquées à plusieurs reprises, aucun indice ne semble en mesure d'étayer l'hypothèse d'une construction carolingienne changée en confession. Autrement dit, l'existence

d'une pièce souterraine vouée au culte de reliques devra trouver ailleurs son argumentation que dans l'analyse enthousiaste de données de fouille malheureusement incomplètes.

La présence de joints peints sur le parement interne du mur roman est l'une des clefs les plus souvent utilisées pour ouvrir l'hypothèse d'une pièce située sous le sol du sanctuaire postérieur à l'an mille. Effectivement, les murs arasés du chevet carolingien atteignent une cote largement supérieure à celle des filets rouges les plus bas. Pareille configuration signifie donc que les deux élévations ont "cohabité" un temps donné. Faut-il pour autant y voir la preuve de l'existence d'une crypte ? Ne peut-on justifier autrement la finition dont a fait l'objet la partie basse du mur ? Un présupposé pourrait ouvrir sur une perspective d'explication : le vieux chevet a pu demeurer en tout ou partie debout durant la construction de la nouvelle maçonnerie courbe. Dans ce cas là, les maçons ont simplement démarré la décoration du parement à partir d'une cote arbitraire (et provisoire) qui n'était autre que celle correspondant au sol du chantier de construction¹³.

¹² Les fouilles montrent clairement que, vers le milieu du XI^e siècle, on édifia un vaste sanctuaire dans lequel on enferma le chevet de la vieille église carolingienne. Celui-ci, partiellement arasé, fut transformé en crypte-confession ouvrant sur la nef romane, comme à Saint-Guilhem. Le chœur de la nouvelle église fut établi en élévation sur un plateau dominant la nef de 2 m environ et recouvrant la confession (Bonnery 1989, 41).

¹³ A bien y regarder, la ligne dessinée en partie basse par les joints peints est irrégulière et suit, du nord vers le sud, la ligne déclinée dessinée par la fondation du parement roman (très légèrement débordante).

Une dernière observation : si l'espace semi-circulaire "piégé" entre la courbe du XI^e siècle et le chevet plat carolingien participait bien d'une confession, comment alors y accédait-on ? Sur les côtes nord et sud, la distance entre les deux états d'architectures n'excède pas 0,50 m¹⁴.

Période gothique (XIII^e-XIV^e siècles)

Marcel Durliat précise que l'utilisation de la crypte de l'abbatiale n'a pu excéder le XIV^e siècle (Durliat 1986, 17). Si l'église romane était bien dotée d'un tel équipement, la cote des vestiges du probable dallage gothique (SL1002) mis au jour en 1984 montre qu'effectivement la pièce placée sous le chœur n'a pu "survivre" aux remaniements gothiques ; ce dallage est en effet situé 0,30 m au dessus du radier précédemment évoqué (1003), et à peine 1,20 m au dessus du sol originel de l'abside préromane (SL1005).

Conservé à proximité des niches sud et nord, le nouveau sol 1002 est en grande partie construit à l'aide de dalles en grès épaisses en moyenne de 0,12 m. Sa structure remployait cependant deux fragments de cuves de sarcophages paléochrétiens en marbre. Le remblai compris entre le dallage médiéval (SL1002) et le pavement moderne (SL1001) a livré quelques fragments d'un décor gothique en calcaire polychrome (Sarret 1984, 5). Les artefacts sont mis en correspondance avec les bases de deux colonnes engagées et moulurées. Celles-ci ont été découvertes de part et d'autre de la niche centrale, au même niveau que les dalles. L'ensemble est identifié à une décoration tardive du parement du chevet roman.

Période moderne (XVIII^e siècle)

La structure, mais surtout la morphologie de l'abside romane sont modifiées dans la seconde moitié du XVIII^e siècle - vers 1770 probablement. Le sol du chœur fait l'objet d'un nouvel et dernier exhaussement qui porte la surface de circulation (SL 1001), dorénavant pavée en marbre local, 0,70 m au dessus du précédent dallage. Le maître-autel est également construit à cette date. Sa fondation remploie une partie des dalles de sol gothiques ainsi qu'une pierre de taille dont l'une des faces est décorée d'un blason armorié. Des sépultures en cercueil ont été mises au jour dans les limites du chœur qui sont de toute évidence modernes.

NEF : PRINCIPAUX RESULTATS

A notre connaissance, l'actuelle nef de l'église abbatiale n'a fait l'objet que d'un sondage archéologique,

placé au pied du parement interne du mur gouttereau sud de la sixième travée -mur détruit en sous-œuvre lors de la construction d'une chapelle moderne entre les sixième et septième contreforts. De dimensions limitées, l'intervention n'en a pas moins permis de recueillir quelques informations concernant la structure des sols médiéval et moderne du vaisseau (Ginouvez et al. 1989).

Période romane

Aucune unité stratigraphique antérieure au XIV^e siècle n'a été recensée, mais le substrat géologique n'a pas été atteint¹⁵ (fig. 7).

Le grand absent, si l'on peut dire, est le mur gouttereau roman dont aucune trace n'a été repérée. Un tronçon de l'ouvrage gothique a été observé (MR3107). La probabilité est forte que celui-ci ait été élevé à la place du premier mur de long pan.

L'éventualité d'une nef gothique qui conserve, sinon le plan complet, du moins la largeur de la réalisation précédente, n'a rien d'aberrant. Il s'agit là d'ailleurs d'une restitution avancée dès 1987 par Marcel Durliat (Durliat 1986, 20) : La nef, refaite au XIV^e siècle, mais en conservant le plan de la construction romane et une partie de son mur septentrional, comprend six travées extrêmement étroites, et une septième à l'est un peu plus large, alignée sur les croisillons du transept bas. Il est vrai que la conservation du porche et du portail nord, antérieurs au chantier gothique, plaide pour situer la maçonnerie romane au même emplacement que celle mise en œuvre au XIV^e siècle. Or, si celle-ci n'a pas débordé de ses anciennes limites vers le nord, il n'y a aucune raison pour que cela se soit produit vers le midi.

Période gothique

Dans la mesure où la nef gothique semble respecter les dimensions de l'espace antérieur (il est vrai que l'on ne sait pas ce qui se passe à l'ouest) On s'interrogera sur les motivations qui ont pu conduire à une telle reconstruction : un incendie, une simple concession aux modes du temps ? Il serait presque tentant d'avancer l'hypothèse d'une nef gothique qui se substituerait à un vaisseau non pas roman mais préroman -autrement dit la nef du lieu de culte dont le chevet a été mis au jour dans les limites de l'abside semi-circulaire. Il semble néanmoins (le calage des ouvrages préromans sur le plan de l'église abbatiale actuelle demeure approximatif) que les murs gouttereaux gothiques débordent largement les limites de la première nef esquissées par les découvertes de 1990.

¹⁴ Un autre constat pourrait être objecté : au niveau de la niche centrale, la base de l'étroite fenêtre axiale qui ajoure la maçonnerie du premier niveau du chevet est située 3,45 m au dessus de la base de l'évidement ; cette base est elle-même située 0,25 m sous la surface du probable radier de sol roman. Si l'on considère d'une part que la hauteur dans-œuvre d'une crypte est bien voisine de 2 m, d'autre part, si l'on ajoute à cette mesure celle de l'épaisseur du couverture de la pièce semi-enterrée, soit au moins 0,30 m, on obtient un niveau de sol du chœur surélevé qui vient se placer 0,70 m sous la précédente fenêtre axiale. Cette projection nous conduit vers une restitution tout de même étonnante. Si la construction d'un chœur sur crypte haute était effectivement prévue, pourquoi ne pas avoir placé plus haut, dans la structure de la niche, l'étroite baie qui aurait de fait permis un meilleur éclairage de la partie basse de l'abside. Pourquoi, sinon, ne pas avoir ouvert le mur à un niveau inférieur pour permettre à la lumière de pénétrer l'obscurité de la crypte ?

¹⁵ Interruption à 0,68 m sous le lit supérieur du dallage actuel 3100.

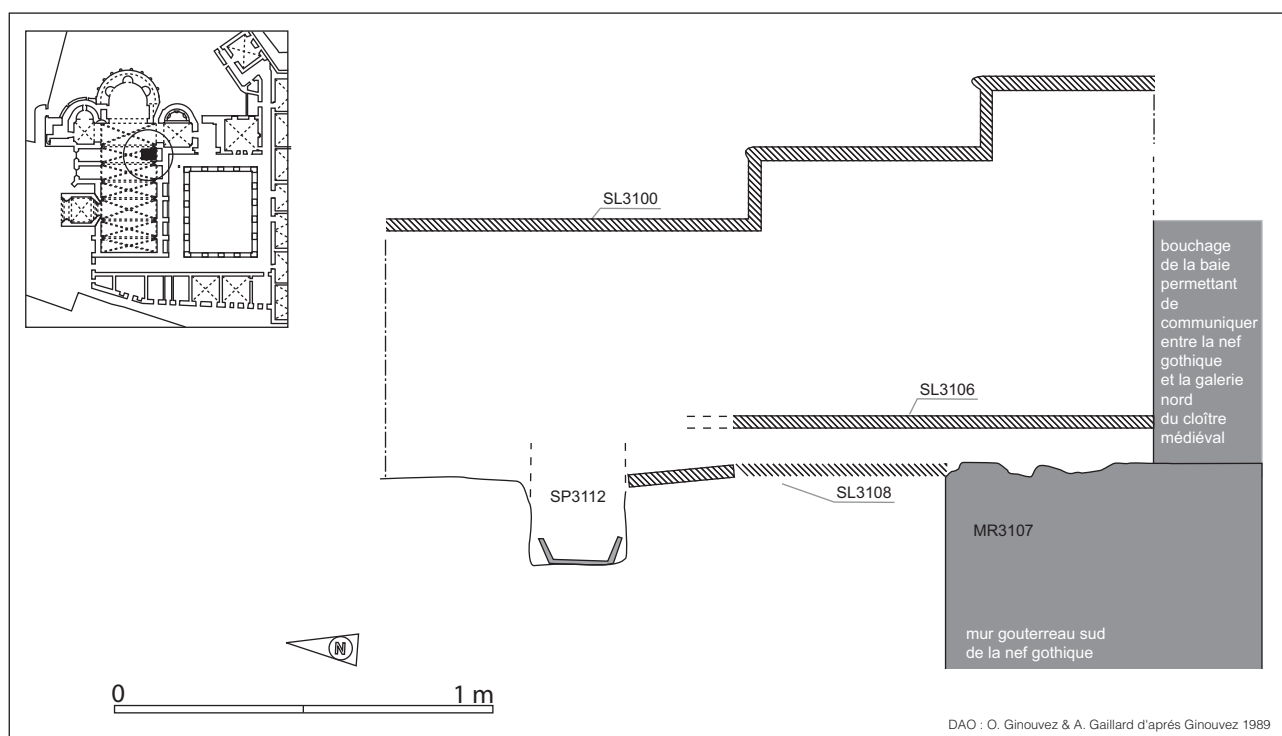


Fig. 7 : Caunes-Minervois. L'abbaye. Coupe du seul sondage ouvert dans les murs de la nef gothique (D.A.O. : O. Ginouvez et A. Gaillard, d'après Ginouvez 1989).

Le mur 3107 présente un plan d'apparition dont les traces d'usage induisent l'identification d'un sol de porte permettant d'accéder à la galerie nord du cloître. La baie ouvrait donc sur un "couloir" dont la surface de circulation était située près de 0,20 m en contrebas.

Les vestiges d'un dallage (SL3108) ont été reconnus immédiatement au nord du mur 3107. La surface est située 0,64 m sous le sol actuel de la nef, soit une altitude inférieure de 0,40/0,50 m à celle du pavement gothique mis au jour en 1984 dans les limites du chevet (1002). Il pourrait s'agir de la première surface de circulation de la nef du XIV^e siècle.

Période moderne

Si le sol SL3108 mis au jour dans le sondage n°3 correspond effectivement au plan de piétement du XIV^e siècle, le dallage actuel (SL3100) ne peut résulter que d'une entreprise d'exhaussement moderne. On ne saurait dire, toutefois, si le terrassement est contemporain de la surélévation du cloître à la fin du XVII^e siècle. Quoi qu'il en soit, un dénivelé de 1,50 m sépare les sols actuels de la nef et de la galerie nord (moyenne).

La seule sépulture reconnue dans les limites du sondage relève de la période moderne (SP3112). Un cercueil orienté est déposé au creux d'une fosse "intrusive" au sol 3108 attribué à la période gothique.

LE CLOITRE

La découverte d'un précédent cloître sous le sol et le préau des galeries mauristes a confirmé l'hypothèse d'une remontée tardive des surfaces de circulation¹⁶ (fig. 8). Avant même que les investigations archéologiques ne révèlent la structure stratigraphique de l'espace ouvert, l'observation attentive des bâtis médiéval et moderne montrait l'existence de dénivelés qui laissaient augurer la mise en œuvre d'un remblaiement conséquent.

Une cour médiévale profondément enfouie

Le plan complet de la première construction sous jacente au cloître moderne n'est pas connu ; cette question sera abordée dans un chapitre ultérieur. Il suffira de préciser que les Mauristes ont non seulement remblayé la surface de circulation primitive de la cour et des "couloirs", mais aussi conçu un nouveau quadrilatère, visiblement plus centré que le précédent.

Côté nord, le mur bahut de la galerie médiévale a été localisé dans le sondage n°10 (fig. 9) : en l'état, l'ouvrage mesure 2,45 m de long, pour une hauteur équivalente à 0,36 m¹⁷. Large de 0,55 m, sa structure consiste dans deux parements de moellons dressés, posés suivant des joints de lits grossièrement rectilignes et solidarisés par un mortier de chaux blanchâtre. La fondation maçonnée déborde de 0,35 m le nu du parement intérieur. Le ressaut est couvert par un agencement de petits moellons et dallette ; les pierres dessinent une forme de bandeau qui joint le pied du mur au sol de la galerie.

¹⁶ Une première fouille dans le cloître a lieu en 1988 (sondage n° 5 ; caser 1988). Cinq interventions auront lieu dans le courant de l'année suivante (sondages n° 6 à 10 ; Ginouvez et *alii* 1989).

¹⁷ Son plan d'apparition est situé 2,10 m sous le sol actuel de la galerie.

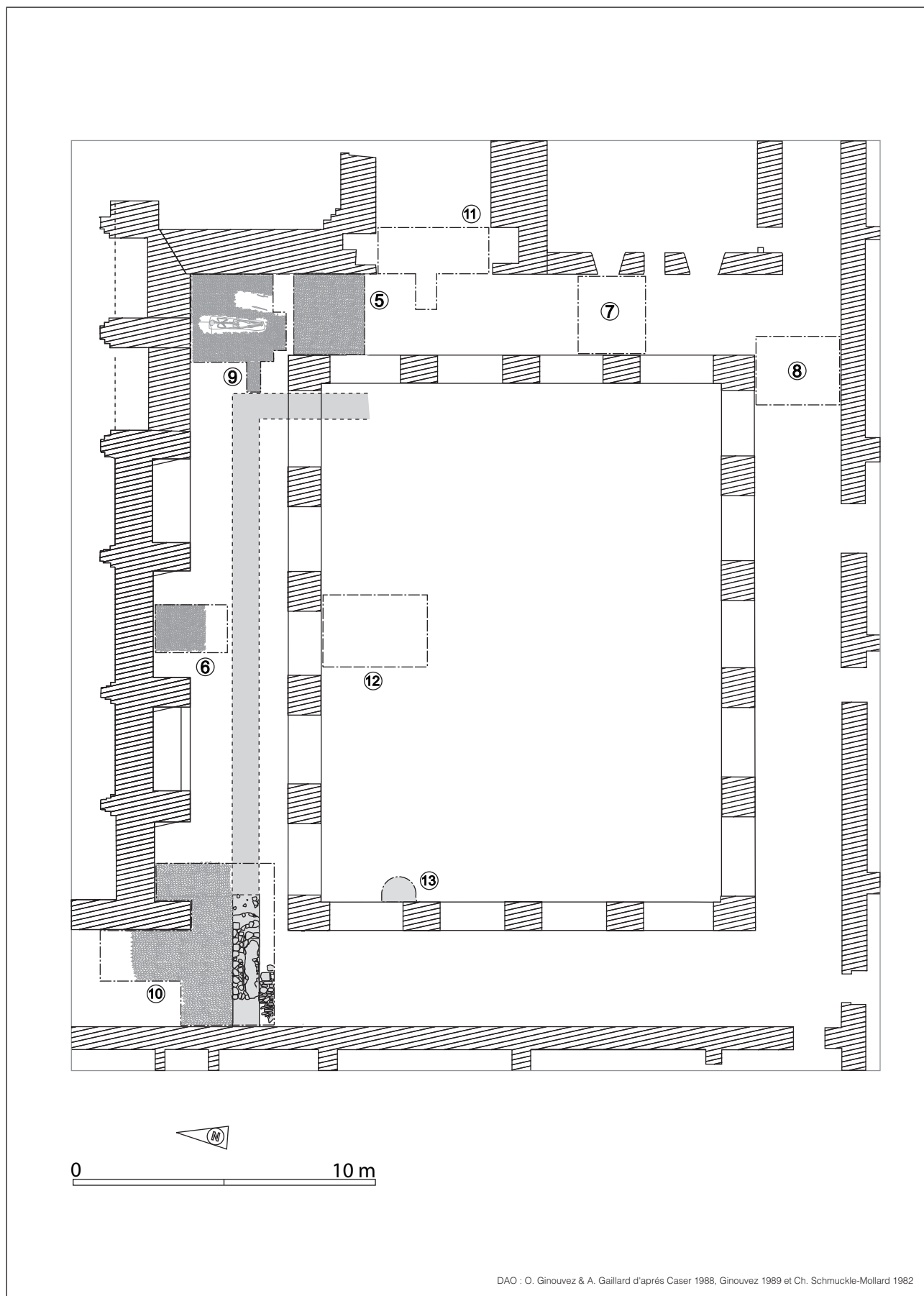
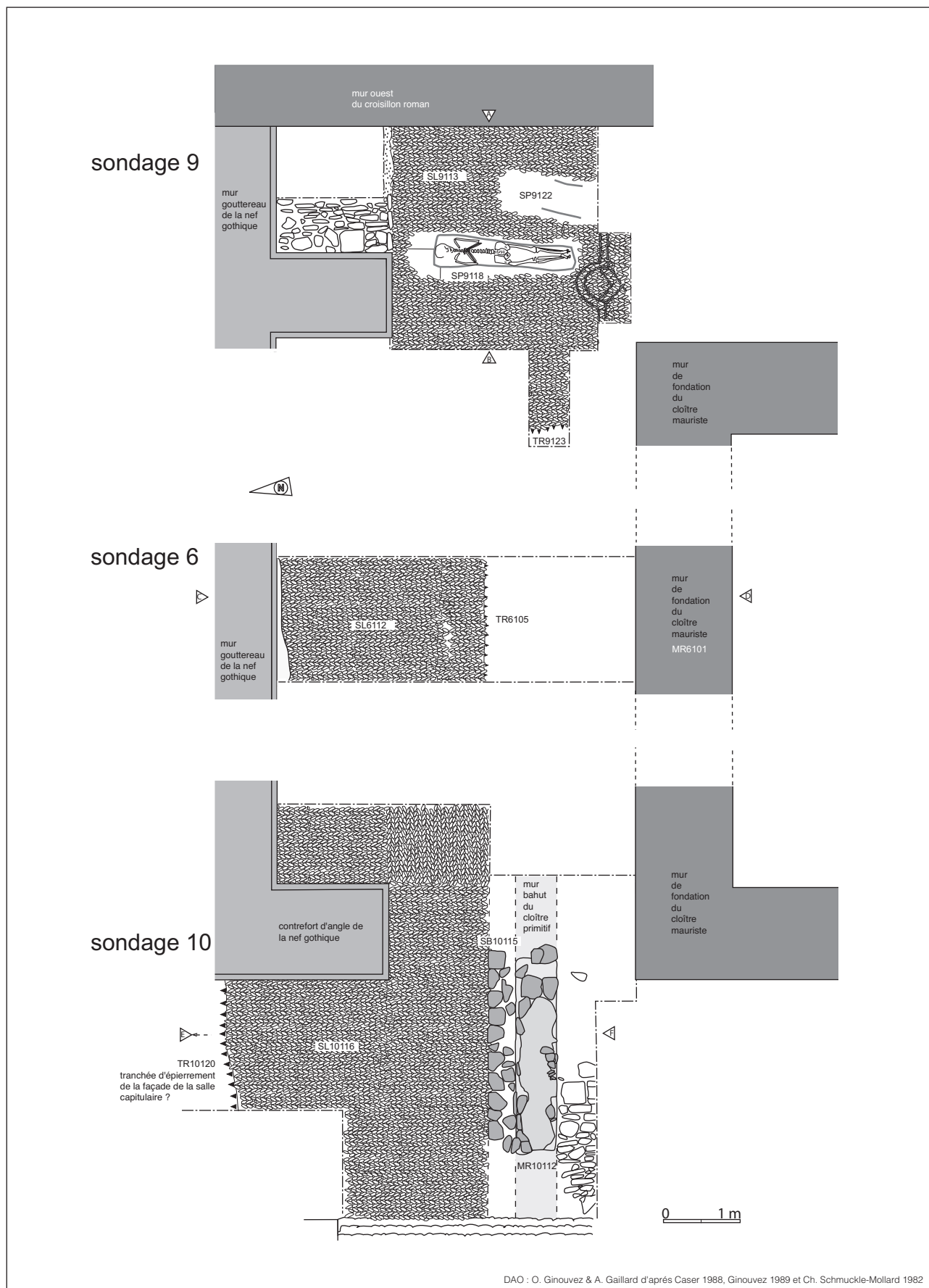


Fig. 8 : Caunes-Minervois. L'abbaye. Plan général du cloître moderne et situation des points de fouille (D.A.O. : O. Ginouvez et A. Gaillard, d'après Caser 1988, Ginouvez 1989 et Schmuckle-Mollard 1982).



DAO : O. Ginouvez & A. Gaillard d'après Caser 1988, Ginouvez 1989 et Ch. Schmuckle-Mollard 1982

Fig. 9 : Caunes-Minervois. L'abbaye. Plan des sols et autres maçonneries exhumés sous la surface de circulation de la galerie nord du cloître mauriste (sondages 6, 9 et 10) (D.A.O. : O. Ginouvez et A. Gaillard, d'après Caser 1988, Ginouvez 1989 et Schmuckle-Mollard 1982).

Le mur bahut n'a été observé que dans le sondage occidental (fig. 10 et 11). Ce secteur est le seul (s'entend au niveau des galeries est et nord actuelles) où les travaux mauristes ont épargné la construction médiévale. Vers l'ouest, la maçonnerie est occultée par le mur de façade d'un corps de bâtiment moderne. Dans le sens opposé, la destruction est imputable à la fondation filante des piliers actuels qui retourne vers l'est au droit du contrefort d'angle de la nef gothique.

Pour les raisons invoquées, le tracé du mur bahut en direction du croisillon sud n'a été observé que sous la forme d'une tranchée d'épierrement dont la profondeur n'a pu être reconnue en raison de la nappe phréatique. C'est le cas dans le sondage n°6. Il en est de même dans le sondage n°9, où des indices ténus ont permis de situer l'angle de la galerie originelle qui précède le retour des arcatures vers le midi.

La surface de circulation

La plus ancienne surface de circulation mise au jour au contact du mur bahut médiéval est située 2,40 m sous le sol des galeries actuelles¹⁸. Observée dans les sondages n°5, n°6, n°9 et n°10, la construction est soignée (Caser 1988 ; Ginouvez *et al.* 1989). Les matériaux mis en œuvre ont été très probablement prélevés dans le lit proche de l'Argent-Double. Ils consistent dans de petits galets calibrés, longs de 5 à 10 cm, et disposés sur la tranche de façon à dessiner de longs épis rangés en lignes parallèles ; les pierres reposent sur une couche argileuse, exempte de mobilier archéologique¹⁹.

Il semble que le sens de l'*opus spicatum* soit conforme à la longueur de chaque galerie. Il est nord-sud dans le passage oriental et est-ouest sur la majeure partie du passage nord. Dans les limites de l'espace adossé à la nef, l'inclinaison des galets est toutefois perpendiculaire entre les contreforts gothiques, ainsi qu'à l'approche des deux extrémités de l'aire de circulation : au droit du premier contrefort occidental, les lignes de galets s'inclinent brusquement vers le sud ; il en est de même à l'approche du croisillon²⁰.

Les deux galeries est et ouest étant probablement beaucoup plus courtes que celles fermant la cour sur ses deux autres côtés - ce point sera abordé ultérieurement -, une forme d'effet visuel aura été recherché en développant le plus possible les lignes d'épis assorties à l'orientation des deux surfaces -au détriment bien sûr des lignes associées aux deux longs côtés.

De rares témoins des élévations originelles

Dans le remblai moderne lié à l'exhaussement de la surface de sol du cloître mauriste, ont été trouvés plusieurs fragments d'architectures médiévales. C'est le

cas d'un culot mouluré dans le sondage no 6, de trois fragments de moulures polychromes dans le sondage n°10, enfin d'un fragment de chapiteau en calcaire à décor feuillagé dans ce même sondage n°10. Dans le sondage n°12, un fragment de colonnette en calcaire a été mis en œuvre dans la structure du mur de fondation des piliers modernes. Dans le sondage n° 6, trois claveaux, dont deux moulurés, ont été mis au jour sous la forme de remplois utilisés dans le soutènement d'un léger terre-plein occupant l'intervalle de deux contreforts gothiques. Enfin, un tailloir, également feuillagé, a été découvert, en 1988, réutilisé dans la construction de l'escalier du clocher sud (Caser 1988).

La salle capitulaire (?)

La galerie nord du cloître est plus longue que la nef reconstruite à l'époque gothique. Vers l'ouest, le "couloir" se développe d'au moins 3 m au delà de la limite occidentale de l'église (figure 9, sond. 10). Contre le mur pignon équipé d'un contrefort d'angle, le sol en épis de galets s'étend vers le nord sur une longueur de 2,15 m (Ginouvez *et al.* 1989). Il s'interrompt ensuite brusquement au contact d'une excavation abritant une maçonnerie arasée. La présence de la nappe phréatique n'a permis de procéder, là, qu'à des observations limitées.

Une illustration du *de Monasticon Gallicanum*, datée de 1687, représente l'abbaye Saint-Pierre-de-Caunes dans son état immédiatement antérieur aux grands travaux mauristes (fig. 12). Sur ce document, la salle capitulaire, ajourée par trois baies, est localisée immédiatement à l'ouest du pignon occidental de la nef gothique. Or, cette situation coïncide avec celle de la maçonnerie épierrée mise au jour dans le sondage n° 10. La construction peut donc être la fondation du mur de façade de la salle dans laquelle se réunissait le chapitre.

Questions de chronologie

Les fouilles n'ont livré aucun élément de chronologie absolue qui puisse être associé à la mise en chantier et au fonctionnement des premières architectures claustrales. S'agissant donc de la datation des vestiges reconnus sous le sol des galeries mauristes, le raisonnement sera uniquement fondé sur les relations que les constructions enfouies entretiennent avec le long mur méridional de l'abbatiale gothique.

Dans œuvre, l'espace compris entre le parement interne du mur bahut et le parement externe du mur gouterreau atteint 3,15 m de large. Déjà étroite, la surface de circulation est réduite de 1,50 m au niveau des six contreforts qui épaulent le mur sud de la nef tardo-médiévale - elle est alors de 1,65 m. Une telle configura-

¹⁸ Le plan marque un léger pendage vers l'est (environ 15 cm de dénivelé entre les sondages n°10 et n°9).

¹⁹ Cette couche reste difficile à caractériser et l'on ne peut être assuré qu'il s'agisse réellement du terrain naturel en place.

²⁰ Un décor a été reconnu à l'extrémité nord de la galerie est, peu avant son point de contact avec le passage longeant la nef gothique (sondage n° 9). Le motif est construit à l'aide de courtes briquettes rouges posées de chant suivant deux lignes parallèles. Distantes de 11 cm, ces deux lignes s'inscrivent perpendiculairement à l'axe de la circulation et dessinent (au centre de la galerie ?) une forme d'*emblemata* constitué de deux demi-cercles opposés à deux triangles dépourvus de base.

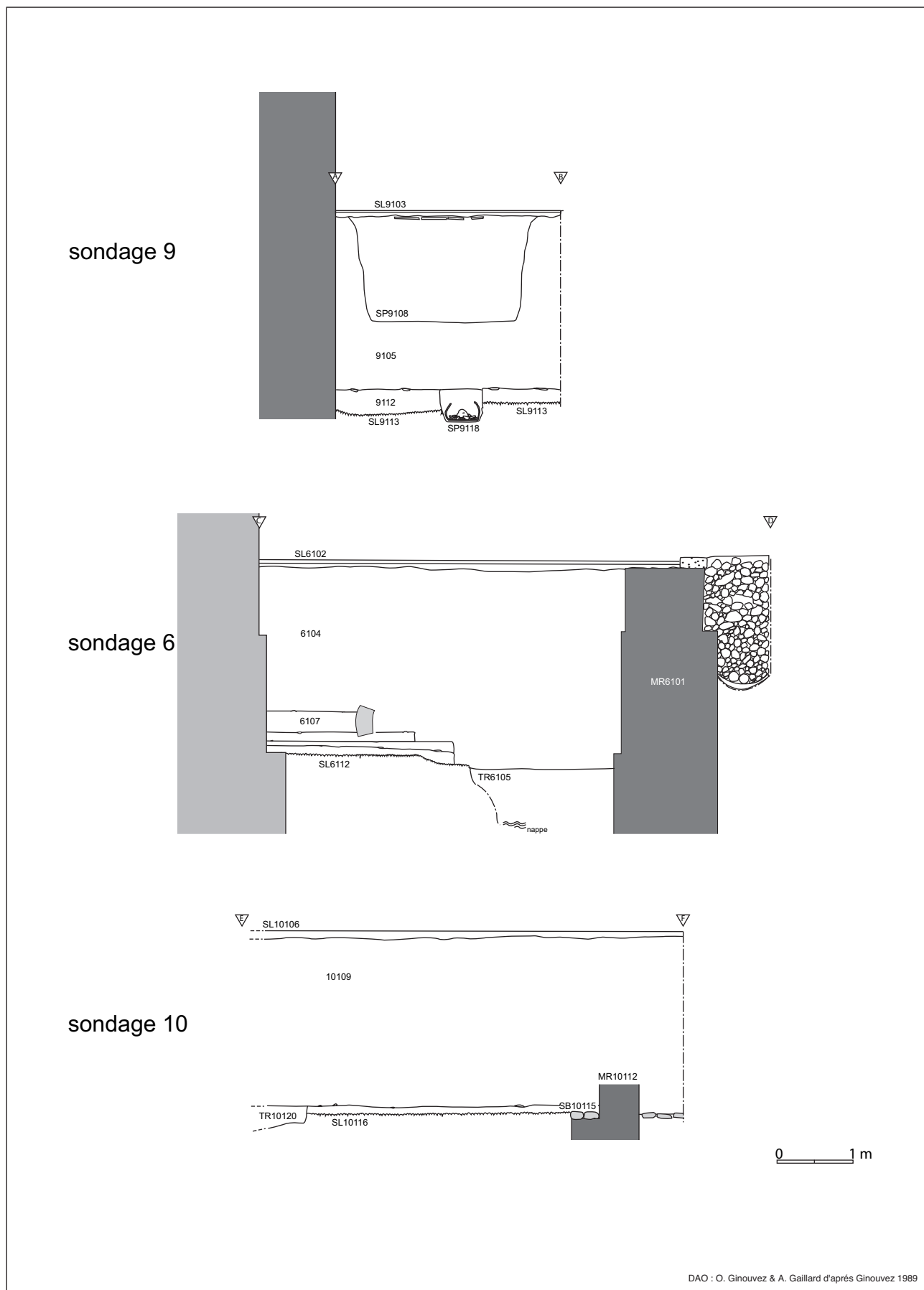


Fig. 10 : Caunes-Minervois. L'abbaye. Coupes des séquences stratigraphiques relevées en trois points sous la galerie nord du cloître mauriste (sondages 6, 9 et 10) (D.A.O. : O. Ginouvez et A. Gaillard, d'après Ginouvez 1989).



Fig. 11 : Caunes-Minervoises, l'abbaye. Vue depuis l'Est du mur bahut médiéval (MR 10112) mis au jour dans le sondage 10. (Photo : O. Ginouvez).

tion est d'autant plus étonnante que la galerie orientale relevant de la même phase d'occupation mesure quant à elle entre 3,90 et 4,15 m de large²¹.

La seule façon de justifier l'exiguïté du passage septentrional sera de l'interpréter comme une conséquence des remaniements entrepris dans le courant du XIV^e siècle. Durant les travaux, les arcatures du cloître, à l'instar de l'abside et des croisillons, ont été en quelque sorte réservées, avant d'être unies aux nouvelles maçonneries.

Une hypothèse a été ouverte dans un chapitre précédent qui incitait à restituer à la nef romane une largeur identique à celle du vaisseau qui lui a été substitué : les longs murs du XI^e siècle (si la nef a bien été reconstruite à cette date) seraient situés à l'emplacement de ceux élevés à la fin du Moyen Âge. Sinon de changer d'avis, le postulat revient à attribuer une origine ancienne à l'étroitesse du "couloir" nord. Certes la première nef pouvait être équipée de structures d'épaulement moins saillantes, il n'en demeure pas moins que la galerie adossée au lieu de culte était forcément plus étroite que celle permettant de circuler au pied du bras de transept méridional. Un premier argument se fait jour ainsi pour imputer l'originalité du plan caunois à une contrainte topographique interdisant le développement des architectures vers le sud, entravant par là même l'adoption d'un plan centré plus canonique.

Le mur bahut présent sous les galeries modernes est donc vraisemblablement antérieur à la phase de remaniement gothique. Il sera malaisé d'être plus précis. Si les

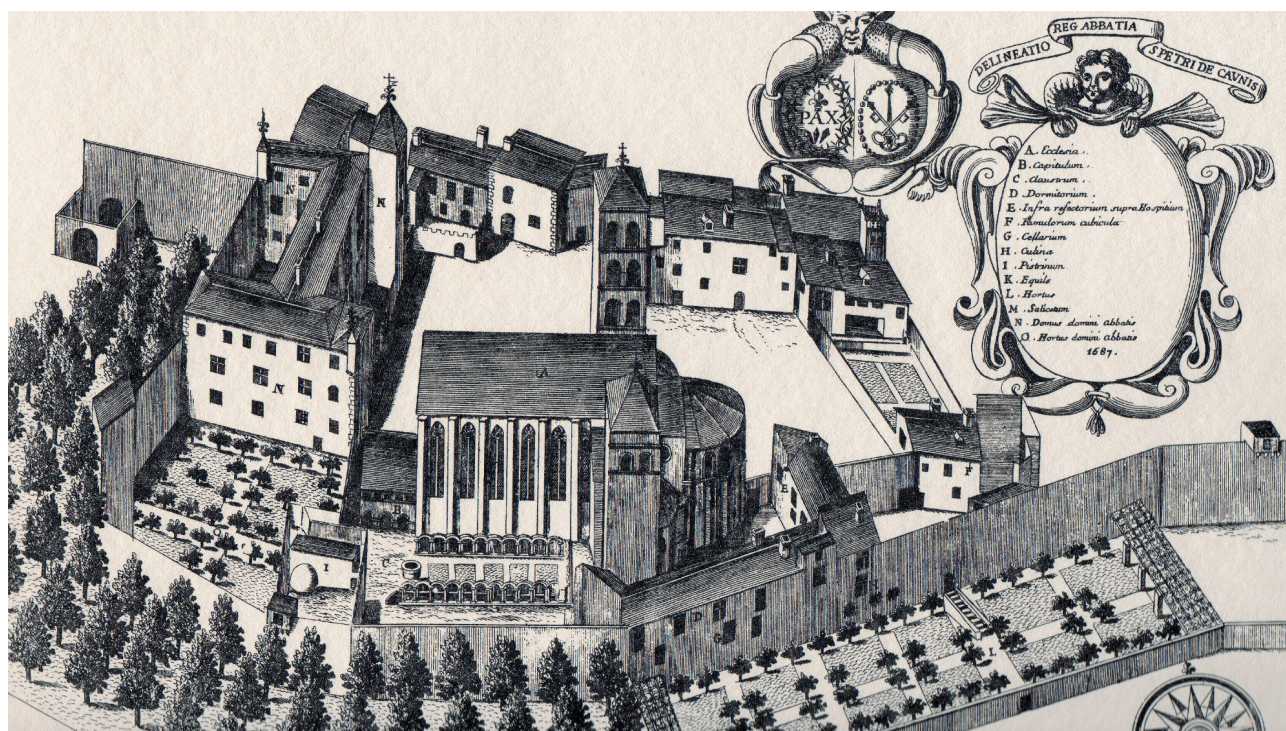


Fig. 12 : Abbaye Saint-Pierre de Caunes, *Monasticon Gallicanum*, 1687.

²¹ Si "l'emblema" mis au jour dans le sondage n°9 est situé sur l'axe longitudinal du passage. La largeur de la galerie est de 4,15 m. Si ce n'est pas le cas, cette largeur peut être de 3,90 m, soit la distance séparant le mur du croisillon de l'interruption brusque du sol en galets - la cassure des épis ne serait pas alors accidentelle, mais correspondrait précisément au bord de la tranchée d'épierrement du mur bahut médiéval.

éléments architectoniques mis au jour dans le remblai moderne proviennent bien de la structure des arcatures, et si ces mêmes arcatures participent bien du projet de cloître originel, la typologie des artefacts invitera à privilégier la proposition de galeries mises en œuvre au cours du XII^e siècle, concomitamment à la construction des absidioles, des croisillons et des deux tours.

Une dernière question reste posée qui concerne la datation du sol de galets. Le problème peut être soumis dans ces termes : ce sol relève-t-il du projet principalement motivé par le remplacement de la vieille nef, ou témoigne-t-il d'un état plus ancien soigneusement raccordé à la nouvelle élévation ? En profondeur, la fouille n'a pu être poussée au delà de la forme argileuse sur laquelle reposent les épis. La présence d'une surface de circulation enfouie plus bas sera pourtant écartée dans la mesure où l'altitude de la construction coïncide avec celle du joint d'assise séparant la fondation, de l'élévation du mur bahut. Les galets, par contre, peuvent avoir pris la place d'une construction plus ancienne. En l'état des connaissances, il est finalement préférable de ne pas se prononcer.

Le cloître des XIV^e-XVII^e siècles

Les galets ne sont déjà plus piétinés lorsque sont entrepris les travaux de construction du cloître moderne. Dans les sondages n°5, n°6, n°9 et n°10, une couche a été mise au jour immédiatement au contact de la surface médiévale (Ginouvez et al. 1989)²². Épaisse en moyenne de 0,30 m, l'unité stratigraphique est caractérisée par sa nature argileuse et la présence de fragments d'ardoise brune qui couvrent localement son plan d'apparition (SL9112/10114).

Le lit supérieur des sédiments a fait l'objet d'un nivellement on ne peut plus approximatif. Il faut convenir, ensuite, de la précarité du "dallage" mis au jour au contact du terrassement. Pourtant, l'identification d'une nouvelle surface de circulation est incontournable : deux sépultures à inhumation ont été reconnues dont les fosses ont été creusées à partir de ce niveau ultérieurement couvert par le puissant remblai mauriste²³.

La couche d'argile sera interprétée comme la manifestation d'une première tentative de lutte contre la remontée des eaux d'infiltration. Une exsudation récurrente dont les effets néfastes convaincront les mauristes de procéder à un exhaussement puissant et définitif des sols de la cour et de ses galeries périphériques.

Le cloître mauriste

La structure et la morphologie du cloître actuel ne laissent rien transparaître de l'origine médiévale de la cour. Le terme de remaniement n'est pas vraiment approprié. Il serait plus opportun de parler de solution de continuité.

La fondation des piliers

Les piliers du cloître mauriste reposent sur une fondation filante dont le parement interne a été exhumé dans les sondages n° 5, n° 6, n° 7, n° 8 et n° 10 (Ginouvez et al. 1989) ; la face externe de l'ouvrage (MR6101) n'a pu être observée que dans les limites du sondage n° 6 (figure 9, sond. 6).

La construction présente une puissance conçue à proportion de la charge qui devait lui être soumise. Haute d'au moins 3,30 m -la semelle n'a jamais été atteinte - la maçonnerie est large entre 1 m et 1,05 m. Vers le bas, la structure s'élargit progressivement. Deux décrochements rompent l'aplomb du revêtement interne (successivement 6 et 8 cm). Un seul ressaut (16 cm) a été observé à l'extérieur, mais la mise en œuvre a été là exhumée sur une hauteur n'excédant pas 1 m. L'épaisseur de la partie inférieure du mur est donc égale ou supérieure à 1.30 m.

Les deux parements qui contiennent la maçonnerie sont constitués de matériaux hétérométriques, remployés pour la plupart, et disposés suivant des assises à joints de lits non rectilignes. Des blocs côtoient des moellons dressés qui côtoient des pierres de taille en moyen appareil ou de gros galets prélevés dans le lit de l'argent-Double. La présence d'un fragment de colonnette en calcaire blanchâtre, posé en boutisse, a été évoquée dans un chapitre précédent (sondage n° 12)²⁴.

La construction de la maçonnerie filante a devancé le remblaiement du cloître médiéval -ce qui explique en partie le soin apporté à la mise en œuvre de l'ouvrage. La difficulté, sinon l'impossibilité, a été anticipée de creuser une tranchée de fondation large d'environ 1,40 m et profonde d'au moins 3,30 m dans des recharges récemment apportées et par la même non stabilisées. De fait, le mur en fondation a été bâti à l'image d'une élévation, et les terres nécessaires à l'exhaussement des surfaces de circulation n'ont été apportées que dans un second temps.

Dans la galerie nord, et au contact du croisillon, l'épaisseur moyenne du terrassement est de 2,10 m. Vers le sud, en revanche, là où n'a été retrouvée aucune trace du cloître médiéval, le remblai présente une puissance considérablement accrue. L'épaisseur des terres est de 2,80 m dans le sondage n° 8 et de 3,60 m dans le sondage n° 7 ; il s'agit qui plus est d'une épaisseur minimale dans la mesure où la base de la couche n'a pas été atteinte en raison de la nappe phréatique.

Les sédiments sont hétérogènes. Les terres se répartissent en une grande quantité de recharges accumulées suivant des pendages plus ou moins marqués et caractérisées par la présence récurrente de déchets de matériaux de construction (nodules de mortier de chaux, moellons ou éclats de pierres, fragments de tuiles creuses,

²² Sondage n°6 : US 6108, US 6109 et US 6110 ; sondage n°9 : US 9112 ; sondage n°10 : US 10114.

²³ Les tombes consistent chacune dans un dépôt en cercueil de plan trapézoïdal.

²⁴ Dans le sondage n°8, l'angle dessiné par les fondations des arcades sud et est emploie des pierres de taille en moyen appareil posées en besace afin de constituer une solide chaîne

sables...). Le terrassement a demandé un effort somme toute important. On peut évaluer la masse de terre déplacée aux alentours de 590 m³ - ce pour les quatre galeries, soit environ 730 m³ si l'on intègre le cubage nécessaire au remblaiement du préau.

Les galeries mesurent désormais 3,30 m de large dans œuvre.

Les accès

La reconstruction du cloître à la fin du XVII^e siècle a été accompagnée d'une refonte du mode de desserte des galeries depuis l'église et la place attenante au porche nord.

Désormais, une volée droite de marches relie la porte médiévale ouverte dans le mur sud du bras de transept, au sol de la nouvelle galerie est. Dans cette intention, le rez-de-chaussée de la tour du Trésor, dont la baie ouverte dans le pignon du croisillon constituait probablement le seul accès, a été largement ouvert en sous-œuvre.

A l'ouest, c'est à dire au delà de la nef gothique (là où se trouvait précédemment la probable salle capitulaire médiévale), ont été reconnus les vestiges du premier passage moderne chargé de mettre en communication la cour méridionale et l'extérieur des bâtiments réguliers (fig. 13). Le long couloir qui longe aujourd'hui le mur pignon du lieu de culte n'est donc pas attribuable aux transformations mauristes. Dans un premier temps, la galerie occidentale se prolongeait de 4,50 m vers le nord, puis retournait à la perpendiculaire vers l'ouest, de sorte à conduire vers la traverse longeant le logis abbatial.

Des sépultures tardives

Deux tombes postérieures à la reconstruction mauriste ont été mises au jour dans la galerie orientale (sondage n° 5 et sondage n° 9). Elles consistent dans des inhumations en cercueil, orientées vers le nord et déposées sur le fond de fosses profondes de 1,30 m ; la sépulture du sondage n° 9 était signalée en surface (sous le carrelage actuel) par une juxtaposition grossière de carreaux en céramique oxydante. La datation des dépôts reste inconnue. Quoi qu'il en soit, ils ne peuvent précéder la fin du XVII^e siècle.

Par ailleurs, un caveau moderne a été fouillé en 1990 et 1991 au contact de la galerie orientale du cloître mauriste (sondage n° 11). Couverte par une voûte appareillée de profil surbaissé, la pièce souterraine est accessible depuis le sol du passage, par l'intermédiaire d'une trappe fermée d'une dalle de marbre blanc remployée. Un étroit couloir, long de 2,20 m, et équipé de quatre marches, débouche, vers l'est, sur une pièce rectangulaire mesurant 4,55 m x 1,50 m ; le caveau proprement dit est sous-jacent au palier de l'escalier qui permet d'accéder à l'étage du corps de bâtiment adossé à la tour du Trésor. Cinq cercueils ont été dénombrés à l'intérieur de la chambre funéraire.

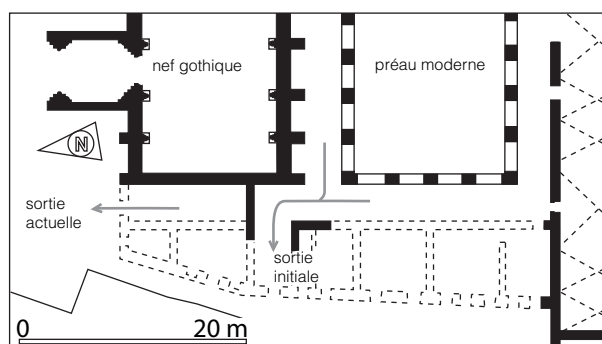


Fig. 13 : Caunes-Minervois. L'abbaye. Mode de débouché du premier couloir moderne, à l'angle des galeries nord et ouest (D.A.O. : O. Ginouvez et A. Gaillard, d'après Ginouvez 1989 et Schmuckle-Mollard 1982).

QUEL PLAN POUR LE CLOÎTRE MÉDIÉVAL ?

Des interrogations subsistent concernant la morphologie du cloître médiéval. Procédons à un rapide récapitulatif : la galerie nord a été reconnue sur une longueur de 27,30 m, depuis le croisillon jusqu'à la façade du corps de bâtiment occidental ; la galerie orientale a été observée sur une longueur de 8 m, depuis le contact entre la nef et le bras du transept, jusqu'à l'aplomb de la berme sud du sondage n° 5.

A ce jour, aucun indice matériel n'est connu qui permette de situer les galeries sud et ouest. Les sondages n° 7 et n° 8 se sont avérés négatifs. Dans les deux cas, la fouille a été poursuivie au delà de la cote du sol de galets découvert plus au nord.

Les solutions d'interprétation sont donc au nombre de deux : soit les épis n'ont pas été observés parce que le cloître ne s'est jamais développé dans cette direction, soit l'absence de ces mêmes vestiges est la conséquence d'une destruction antérieure à l'exhaussement de la fin du XVII^e siècle. Il est délicat de se prononcer en l'état de la documentation. Les deux hypothèses sont en effet concevables.

La restitution d'un "effacement" imputable aux travaux mauristes est envisageable. Il est vrai que les zones où la présence du cloître médiéval a été avérée, sont celles qui n'ont été que très peu concernées par les remaniements fondamentaux de la fin du XVII^e siècle. Le sol en épis de galets n'a été retrouvé qu'au contact des maçonneries romanes et gothiques de la nef et du croisillon. Au delà vers le sud, plus de traces. Dans ces secteurs, la mise en œuvre de la "longrine" et du terrassement a été accompagnée de l'élévation de nouveaux corps de bâtiments réguliers dont les longs murs sont venus envelopper les côtés sud et ouest du quadrilatère, et compléter également le côté oriental, dans le prolongement de la tour du Trésor. Le chantier a du être localement important et probablement "agressif" à l'endroit des aménagements médiévaux.

La seconde éventualité ouvre sur la restitution d'un cloître dont le développement vers le sud ne dépasse pas le mur sud de la tour du Trésor - ce qui justifierait, par conséquent, l'absence du sol en épis dans les sondages n° 7 et n° 8. Le plan induit par une interruption aussi

rapide des galeries vers le sud représente un quadrilatère extrêmement allongé, long d'au moins 27,30 m. pour une largeur voisine de 13 m.

Tout bien réfléchi, et aussi déroutante soit-elle au premier regard, l'image de ce cloître étroit qui semble récupérer vers l'ouest les mètres qui ne lui ont pas été concédés vers le sud est plus facile à argumenter que celle d'une destruction qui serait à mettre sur le seul compte des remaniements mauristes (fig. 14).

Tout d'abord, et s'agissant de cette proposition d'un effacement imputable à la construction des nouveaux équipements réguliers, il est quand même étonnant qu'aucun déchet en provenance des maçonneries médiévales (galets, moellons, nodules de mortier, élément d'architecture...) n'ait été retrouvé dans les séquences inférieures de la stratigraphie.

Une deuxième observation est plus déterminante. Il apparaît, en effet, que le cloître représenté sur la gravure du *de monasticon gallicanum* (datée de 1687) est pourvu à son tour d'une morphologie très étroite : neuf arcades composent la galerie sud (incomplète), contre quatre pour la galerie est. Certes la cour médiévale est en cours de démantèlement, et on pourra objecter que le dessinateur n'a pas forcément accordé une attention soutenue au nombre de baies ajourant les trois "couloirs" subsistant. Il n'en demeure pas moins que le souci est évident d'avoir représenté un ensemble étriqué qui ne s'étend pas, ou très peu, au sud de la limite matérialisée par la tour accostant le croisillon.

A bien y réfléchir, enfin, comment justifier la faible portée de la galerie nord postérieure à la reconstruction de la nef gothique, comment justifier ensuite la situation inattendue de la salle capitulaire, sinon en imputant ces originalités à l'obligation de gérer un espace exigü.

Venons-en à la question fondamentale. A quelle contrainte, d'origine très probablement topographique, peut-on attribuer ce choix d'un plan non seulement original, mais surtout, aussi mal adapté à l'observation des règles architecturales les plus essentielles - à commencer par la situation de la pièce du chapitre ?

Une hypothèse, la seule peut-être, est à rechercher du côté de l'Argent-Double. Une étude dont les échéances sont incompatibles avec la présente contribution doit être ouverte afin de reconnaître le tracé dans la diachronie de ce petit affluent de l'Aude. La terrasse originelle était peut-être plus étroite qu'il n'y paraît aujourd'hui, en raison d'un écoulement plus septentrional de la rivière. En d'autres termes, le cours actuel de l'Argent-Double ne découle-t-il pas d'un travail de dérivation entrepris par les mauristes afin d'étendre vers le sud l'assiette nécessaire à la mise en œuvre de leur projet immobilier ?

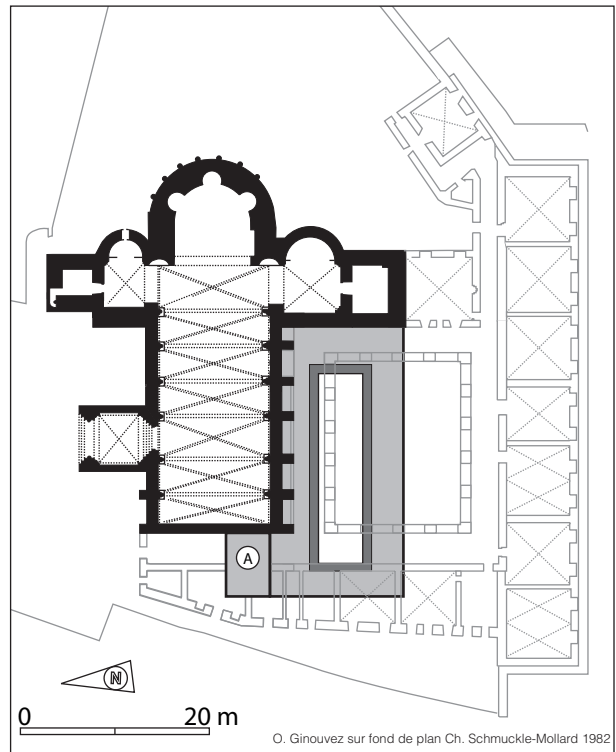


Fig. 14 : Caunes-Minervois. L'abbaye. Proposition de restitution du cloître médiéval. A : Emplacement de la salle capitulaire (D.A.O. : O. Ginouvez sur fond de plan Ch. Schmuckle-Mollard 1982).

CONCLUSION

L'apport des études archéologiques à la connaissance de l'histoire architecturale de l'abbaye de Caunes est déterminant. Comme à l'habitude sur un site de longue fréquentation, les résultats des fouilles ont tout autant confirmé des présomptions, qu'éclairé les aspects totalement inattendus de certains partis pris ultérieurement occultés.

Les vestiges découverts dans le sous-sol de l'abside et du croisillon romans témoignent d'au moins trois temps d'occupation antérieurs au grand projet mis en œuvre dans la première moitié du XI^e siècle. Deux de ces temps, les plus récents, décrivent les états successifs d'une pièce dont la fonction liturgique ne peut être mise en doute.

Les investigations menées dans limites du cloître moderne éclairent un autre angle de l'histoire des équipements conventuels. La cour méridionale a fait l'objet de remaniements importants. Les travaux ont modifié l'altitude des surfaces de circulation. Ils semblent avoir également affecté le plan du quadrilatère primitif.

L'enquête archéologique consacrée à l'histoire de l'abbaye de Caunes-Minervois n'est pas achevée. Loin s'en faut. Les résultats d'une dernière fouille, réalisée en 2004 dans le préau et la galerie nord de la cour mauriste, devront être pris en compte afin de compléter le présent bilan²⁵.

²⁵ Voir la contribution d'Arnaud Gaillard dans le présent volume.

BIBLIOGRAPHIE

- Etudes :

Bonnery 1989 : BONNERY (A.), Eglises abbatiales carolingiennes. Exemples du Languedoc-Roussillon. *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 20, 1989, pp. 29-60.

Durliat 1968 : DURLIAT (M.), L'église de Caunes-Minervois, *Carcassonne et sa région*. Actes des XLI^e et XXIV^e Congrès d'Etudes Régionales, 1968, 1970, pp. 59-63.

Durliat 1973 : DURLIAT (M.), L'église de Caunes-Minervois, *Congrès Archéologique de France*, 131^e session, 1973, Pays d'Aude, Paris 1973, pp. 44-52.

Durliat 1986 : DURLIAT (M.), *L'abbaye de Caunes-Minervois*. Monographie du CAML, *Archéologie du Midi Médiéval*, suppl. au tome 5, 1986.

- Rapports de fouilles et synthèse :

Alessandri 1996 : ALESSANDRI (P.) MASO (D.), *Recherches aux abords du flanc Nord de l'Abbaye*. Rapport de fouille, Archives scientifiques du Service régional de l'archéologie du Languedoc-Roussillon, 1996, 20 p., 2 annexes.

Caser 1988 : CASER (J.-P.), *Abbaye de Caunes. Sondages 1988*. Rapport de fouille, Archives scientifiques du Service régional de l'archéologie du Languedoc-Roussillon, 1988, 24 p.

Caser 1989 : CASER (J.-P.), *Sondages dans l'abbaye de Caunes-Minervois*. Rapport de fouille, Archives scienti-

fiques du Service régional de l'archéologie du Languedoc-Roussillon, 1989, 4 p. 8 pl.

Caser 1990 : CASER (J.-P.), *Sondage dans l'abbaye de Caunes-Minervois*. Rapport de fouille, Archives scientifiques du Service régional de l'archéologie du Languedoc-Roussillon, 1990, 7 p. 19 pl.

Caser 1991 : CASER (J.-P.), *Abbaye de Caunes en Minervois. Sondages 1991*. Rapport de fouille, Archives scientifiques du Service régional de l'archéologie du Languedoc-Roussillon, 1991, 8 p. 16 pl.

Ginouvez et al. 1989 : GINOUEZ (O.), LECUYER (N.), RINALDI (R.), *Caunes-Minervois. L'Ancienne Abbaye. Sauvetage 1989*. Rapport de fouille. Afan, Archives scientifiques du Service régional de l'archéologie du Languedoc-Roussillon, 1989, 128 pages.

Ginouvez, Gaillard 2000 : GINOUEZ (O.), GAILLARD (A.), *Abbaye de Caunes- Minervois (Aude). Synthèse et observations critiques concernant les découvertes archéologiques réalisées entre 1984 et 1991 dans l'église abbatiale et le cloître*. Afan, Archives scientifiques du Service régional de l'archéologie du Languedoc-Roussillon, 2000, 65 p.

Sarret 1984 : SARRET (J.-P.), *Sauvetage dans l'abside de l'église abbatiale de Caunes-Minervois*. Rapport de fouille, Archives scientifiques du Service régional de l'archéologie du Languedoc-Roussillon, 1984, 7 p. 9 pl.

Sarret 1985 : SARRET (J.-P.), *Sauvetage dans l'abside de l'église abbatiale de Caunes-Minervois*. Rapport de fouille, Archives scientifiques du Service régional de l'archéologie du Languedoc-Roussillon, 1985, 6 p. 9 pl.